

SCHÉMAS VACCINAUX ACCEPTÉS POUR SE RENDRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Type de vaccin	Schéma vaccinal accepté à l'entrée en Nouvelle-Calédonie	Dans quelle condition puis-je me rendre en Nouvelle-Calédonie ?
Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca (autorisé par l'EMA)	2 doses 1 dose de rappel de vaccin à ARNm dans les 9 mois suivant l'injection de la dernière dose requise	Sept jours après la deuxième dose ou immédiatement après une dose administrée à la suite d'une infection préalable au Covid-19
Janssen (autorisé par l'EMA)	1 dose + 1 dose additionnelle de vaccin ARNm* dans les 1 à 2 mois + 1 dose de rappel de vaccin ARNm dans les 9 mois suivant l'injection de la dernière dose requise	Sept jours après la dose additionnelle
Covishield, R-Covi, Fiocruz (Reconnu comme équivalent par l'ANSM ou « EMA-like »)	2 doses ou 1 dose Covishield, R-Covi, Fiocruz + 1 dose de vaccin ARNm* + 1 dose de rappel de vaccin ARNm dans les 9 mois suivant l'injection de la dernière dose requise	Sept jours après la deuxième dose
Sinopharm, Sinovac, Covaxin** (Reconnu par l'OMS)	2 doses + 1 dose de vaccin ARNm*	Sept jours après la troisième dose
Autres vaccins (reconnu ni par l'EMA, ni par l'OMS)	non	Ces vaccins ne sont pas autorisés pour entrer en Nouvelle-Calédonie

* Quatre semaines après la dernière injection de vaccin réalisée à l'étranger, ou à défaut, au plus vite.

** Références :

- Sinopharm (Beijing Institute of Biological Products) SARS-CoV-2 Vaccine (Vero Cell), inactivated (InCov) ;
- Sinovac : COVID-19 Vaccine (Vero Cell), inactivated/CoronavacTM.